

I - Règles générales applicables à l'ensemble du site :

Le présent règlement fixe les règles de conduite et les conditions de la discipline dans notre établissement pour l'ensemble des activités.

Le présent règlement s'applique à toute personne physique qui voudrait pénétrer dans l'établissement, quel que soit son âge, sa condition personnelle, sans distinction de sexe, de couleur, de religion...

L'acceptation préalable et implicite du règlement est nécessaire avant de pénétrer dans l'Établissement.

I.1 Tenue vestimentaire :

Nous exigeons de notre clientèle de se présenter sur notre site dans une tenue correcte et décente. Est entendue comme tenue correcte et décente une tenue de ville. Une exception sera acceptée par la direction dans le cadre des enterrements de vie de garçon ou jeune fille.

Une tenue de ville n'est pas un costume ou un smoking, mais un vêtement propre et en bon état. En période estivale, les shorts de villes sont tolérés. Les baskets sont acceptées tout le temps.

I.2 Sécurité :

Pour des raisons de sécurité et pour garantir le bon déroulement des activités, l'accès à notre établissement est interdit à toute personne :

manifestement sous l'emprise d'alcool

manifestement sous l'emprise de toute substance illicite

ayant un comportement agressif ou hargneux à l'encontre du Personnel ou du Service de Sécurité

ayant un langage agressif, vulgaire ou inapproprié

Le maintien dans les lieux est conditionné au respect de mêmes règles et toute transgression de ces dernières entraînera une exclusion temporaire voir définitive sans aucun recours de remboursement dans l'hypothèse où les faits interviendraient au cours de l'une de nos activités.

Les animaux même tenus en laisse ne sont pas acceptés.

L'accès à l'Établissement est interdit aux mineurs de moins de 16 ans non accompagnés d'une personne majeure. Une pièce justificative d'identité sera demandée pour justifier du bienfondé de la présence sur le site et pour accéder aux activités proposées sur le site.

Le parent ou adulte qui accompagne un mineur, assume la responsabilité civile et complète dudit mineur.

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol, vandalisme, détérioration des biens personnels affectant la clientèle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Établissement.

I.3 Paiement des activités et consommations :

Le paiement du prix est préalable à l'accès de chaque activité du site. Le cumul des notes entre les différentes caisses du site est strictement interdit.

I.4 Conditions de présence sur le site et respect de lieux :

En cas de dégradation, volontaire ou non, d'un bien ou équipement, le matériel dégradé sera facturé au prix neuf, sans possibilité d'invoquer la vétusté. Tout comportement visant à dégrader ou manifestant l'intention de dégrader un quelconque matériel (karting, casques, combinaisons, flipper...) ou mobilier sans même de que l'acte soit commis, entraînera une exclusion définitive du site par notre service de sécurité sans aucun recours possible, ni remboursement.

2 - Règles spécifiques applicables à la pratique du Karting :

2.1 Règles d'utilisation de la piste de karting :

La pratique du karting est un simple divertissement et en aucun cas une course. Cette activité offre à l'utilisateur une initiation à la conduite sur notre piste couverte de karting homologuée par la FFSA. La pratique du karting peut s'avérer dangereuse. C'est pour cela que nous mettons à disposition des informations permanentes sur les règles de sécurité à suivre au travers un briefing VID20 et des instructions orales de notre personnel. Chaque client s'engage à respecter ces consignes.

La pratique du karting est fortement déconseillée aux femmes enceintes et aux personnes cardiaques ! La pratique du karting s'effectue sous la responsabilité personnelle de l'utilisateur qui s'engage à respecter les règles de prudence et de sécurité affichées au stand, et explicitement exposées dans la vidéo du briefing permanent.

L'âge minimum pour les karts enfants est de 8 ans avec une taille minimum de 1.30 mètre

L'âge minimum pour les karts adultes est de 14 ans avec une autorisation parentale et une taille minimum de 1.50 mètre

Le casque est obligatoire (rien ne doit flotter en dehors ! écharpe, cheveux...)

Interdiction de se heurter entre karts

L'utilisateur renonce à tout recours envers le prestataire pour tout dommage corporel ou matériel qu'il subirait ou ferait subir.

Toute conduite dangereuse ou antisportive sera sanctionnée :

Par un premier avertissement (carton jaune) ou une exclusion immédiate en fonction du comportement constaté.

Par une exclusion (carton rouge) en cas de récidive

La direction met à disposition de ses commissaires de piste des télécommandes permettant de limiter la puissance de chaque kart voir de les arrêter totalement. Ces utilisations sont faites lorsque les consignes ne sont pas respectées et pour garantir votre sécurité.

Dans tous les cas précités l'application de ces mesures de sécurité ne donneront lieu à aucune remise et à aucun remboursement possible.

2.2 Hygiène :

Par mesure d'hygiène, le port de charlottes dans les caques est obligatoire.

2.3 Condition d'accès à l'activité et respect du matériel confié :

Par mesure de sécurité les chaussures ouvertes, les tongs, les sandalettes, les chaussures à talons sont strictement interdites pour la pratique du karting.

En cas de dégradation, volontaire ou non, d'un bien ou équipement du karting, le matériel dégradé sera facturé au prix neuf, sans possibilité d'invoquer la vétusté.

Pour les besoins du Service, la Direction se réserve le droit de fermer les portes de l'Etablissement avant l'heure indiquée sur notre site internet ou à l'entrée de l'établissement.